

Principes dans le développement EnR en vue de la labellisation par Énergie Partagée



Mise à jour juillet 2024

INTRODUCTION

Au démarrage du développement de projet ou dans des réponses aux appels à manifestation d'intérêt de propriétaires privés ou publics, voici des principes d'action qui permettent de se mettre sur la trajectoire du Label d'Énergie Partagée, le seul label qui garantit aux territoires d'implantation la qualité de la démarche des porteurs de projets. L'ensemble des conditions d'obtention de ce label sont énoncées par ailleurs dans le [guide de labellisation](#).

I. PRINCIPES LIÉS AU PORTAGE DU PROJET

INTÉGRER LES COMPÉTENCES LOCALES AU DÉVELOPPEMENT (EN PRESTATION OU EN CODÉVELOPPEMENT)

Les compétences utiles au développement de projet d'énergie renouvelable sont précieuses et doivent être maintenues pour accélérer les transitions énergétiques des territoires. Les compétences locales utiles au développement du projet doivent être identifiées et sollicitées rapidement par le porteur de projet. Pour cela, le porteur de projet peut s'appuyer sur toutes les compétences disponibles dans le réseau régional et s'appuyer sur [leur équipe d'animation](#) pour les identifier.

II. PRINCIPES LIÉS À L'INFORMATION ET LA CONCERTATION DU TERRITOIRE

A. AVANT LA DÉTERMINATION DE LA ZONE D'ÉTUDES

Dans sa volonté de transparence de la démarche, EP demande aux porteurs de projet d'informer et de dialoguer en amont de la démarche foncière avec la commune d'implantation pour s'assurer que la démarche vient si possible conforter une démarche locale (PCAET...), et ne pas s'opposer à la volonté de la Commune d'implantation.

L'information pourra être relayée auprès des citoyens, et la démarche devra aussi être partagée avec les animateurs des réseaux régionaux de l'énergie citoyenne du territoire.

B. AVANT LA MAÎTRISE FONCIÈRE

Avant le démarchage sur le terrain des propriétaires et exploitants, il est demandé d'avoir un positionnement de la commune d'implantation, et si possible de la ComCom en fonction de qui d'entre elles porte la dynamique territoriale ENR.

C. PENDANT LE DÉVELOPPEMENT

Pendant la période de développement avant le dépôt des demandes d'autorisation, le porteur de projet doit se doter de moyens de créer une dynamique locale regroupant Information / Concertation / Gouvernance Locale.

Le porteur de projet recherchera dès le début du développement les moyens servant à étoffer le soutien local au projet et à tisser des solidarités autour. Les différents réseaux partenaires d'Énergie Partagée (réseaux régionaux et Générateurs) pourront être sollicités à cette fin.

D. TRANSPARENCE SUR LA MAÎTRISE FONCIÈRE

Afin de ne pas générer d'animosité auprès des propriétaires et exploitants, la solidarité et la transparence de l'offre foncière seront mises en place par des réunions communes dédiées.



Inauguration les Survoltés d'Aubais © Agathe Salem

III. IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX DES PROJETS

Ces aspects étant un pilier de notre charte, les attentes seront fortes pour anticiper et analyser les impacts.

E. DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES DE QUALITÉ

Quand on lance un projet, les impacts environnementaux sont identifiés dans une logique principalement théorique qui devra être complétée par des études de terrains réglementaires. Avant de lancer le développement, les porteurs de projets devront s'assurer qu'il y a un potentiel avec un projet théorique viable sur une surface en excluant les zones à enjeux fort.

Si l'évitement des enjeux est une priorité, conformément à la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC), la compensation des impacts environnementaux est acceptable au regard des besoins actuels de développement des énergies renouvelables.

Associer les acteurs locaux référents sur l'environnement à la concertation du projet doit être une priorité.

Les budgets consacrés en période de développement à l'identification des enjeux environnementaux et à la recherche de solutions locales de compensation doivent être ambitieux.

F. DÉPASSER LES DÉMARCHES RÉGLEMENTAIRES

Si la réglementation donne déjà un cadre important et contraignant au développement des EnR, la simple justification de son respect n'assure pas de traiter tous les enjeux du développement d'un projet EnR Citoyen.

Que ce soit sur les dimensions environnementales, agricoles et sociétales, le porteur de projet doit se nourrir des contraintes identifiées localement pour répondre au mieux à l'acceptation collective du projet.

G. DÉVELOPPER LES RETOMBÉES LOCALES

Tout en respectant ses intérêts, le porteur du projet doit considérer les retombées locales comme un enjeu fort de la démarche. La création de valeur d'un projet doit donc bénéficier au territoire, non seulement par la fiscalité obligatoire, mais aussi par les retombées économiques des prestations, le financement de sa transition écologique, et les revenus d'épargne locale. Les retombées locales doivent être envisagées sur le plan économique mais aussi social ([impact social](#)).

DES RESSOURCES POUR MIEUX CONNAÎTRE L'ÉNERGIE CITOYENNE

Guide de la labellisation Énergie Partagée



Le label Énergie Partagée distingue les démarches de développement d'énergie renouvelable particulièrement bénéfiques pour les territoires. Ce guide présente en détail la méthodologie de la boussole d'évaluation qui préside à l'attribution du label.

[Télécharger au format PDF](#)

Codévelopper un projet EnR citoyen



Les projets territoriaux de production d'énergie renouvelable réunissent à la même table une variété d'acteurs qui n'ont pas toujours les mêmes méthodes ni les mêmes intérêts. Énergie Partagée trace quelques pistes de coopération pour respecter les valeurs de chacun.

[Télécharger au format PDF](#)

Comment les collectivités, leurs SEM et les citoyens coopèrent pour développer les EnR



Les SEM dédiées aux énergies renouvelables sont un outil de premier plan pour les collectivités désireuses d'accélérer la transition énergétique sur leur territoire, et les citoyens œuvrant au développement de projets EnR locaux. Cette brochure détaille les avantages et perspectives de ces partenariats, étayés par six retours d'expérience.

[Télécharger au format PDF](#)

Votre territoire est plein d'énergie et vos citoyens aussi



L'énergie citoyenne fait participer les acteurs locaux au financement et à la gouvernance des projets, pour en maîtriser les décisions et les bénéfices. Le guide illustre cette approche locale, démocratique et concrète de la transition énergétique, à l'aide de 9 retours d'expériences.

[Télécharger au format PDF](#)



Partenaires engagés



www.energie-partagee.org

